



Déclaration préalable du Sgen-CFDT CTA du 13 octobre 2015

Monsieur le Recteur,

Nous ne reviendrons pas sur la réforme du collège que nous venons juste d'évoquer dans une déclaration commune avec l'UNSA Education où nous avons souhaité montrer notre mécontentement face à la manière dont le plan de formation se met en place dans notre académie.

Le Sgen-CFDT a été reçu en septembre à la DGRH pour revendiquer une équité de traitement de tous les corps d'enseignants et plus particulièrement la convergence immédiate de l'ISAE et de l'ISOE. Notre organisation a obtenu l'engagement du ministère d'ouvrir des discussions sur ce sujet dès octobre, une fois connus le cadre budgétaire définitif et le devenir du projet d'accord PPCR dans la fonction publique. Les signataires du protocole catégoriel de 2013 devraient être consultés prioritairement. Au-delà de cette question immédiate, nous vous demandons, M. le Recteur, de faire en sorte que le dialogue social s'ouvre sur les conditions de travail, d'indemnisation et de formation des personnels du premier degré, qui ne bénéficient pas des mêmes dispositifs que leurs collègues du second degré. Nous voyons bien, au moment où des projets locaux se discutent dans les réseaux Eclaire, combien il est difficile de les concrétiser pour des raisons souvent très matérielles.

D'autre part, l'année 2014-2015 a été dense en événements non seulement pour les services d'orientation suite à la demande par le MEN de la remontée de la carte cible des CIO et au désengagement des conseils départementaux mais aussi pour les personnels suite à la décision de création d'un corps unique de psychologues de l'Education Nationale avec ses conséquences. Le Sgen-CFDT reconnaît l'effort de dialogue effectué jusque là dans notre académie, et attend qu'il soit poursuivi.

Car, en 2015-2016, il faudra trouver dans notre académie la manière de préserver un réseau de proximité et de qualité. En effet, face aux désengagements successifs des conseils départementaux (16, 79 et 86 en cours) la question du relogement de certains CIO se pose. A la date de ce CTA, M. Le Recteur avez-vous connaissance du montant du budget alloué aux 12 CIO étatisés par le MEN ? Le Sgen-CFDT est favorable à la recherche de lieux mutualisés pour développer le partenariat et permettre au public l'accès à des services d'orientation de qualité et innovants en lien avec le SPRO voire ouverts à d'autres partenariats (CANOPE).

Concernant les modalités de mise en œuvre du corps unique des psychologues de l'Education Nationale il s'agira que les personnels Psychologues scolaires, COP et DCIO soient traités équitablement. De nouvelles élections pour les CAPA devront être organisées lors de la création de ce corps unique pour que tous les personnels soient représentés.

Au niveau national, pour le Sgen-CFDT le référentiel d'activités doit décliner toutes les missions des Psychologues EN et des DCIO ! Le Sgen-CFDT veillera à la cohérence activités/mission.

En conséquence, les concours de recrutement sont aussi à redéfinir. Le nouveau concours 2017 recrutera au niveau du master 2 de psychologie. Les épreuves d'admissibilité seront communes ; les épreuves d'admission porteront sur les caractéristiques de chaque spécialité. Les contractuels qui n'ont pas le master de psycho doivent donc passer le concours interne ou réservé 2016 pour avoir les 2 ans de formation qui mènent au Decop.

Dans l'académie, une attention toute particulière devra être portée aux contractuels qui ne possèdent pas de M2 et qui échoueraient au concours cette année: Le Sgen-CFDT demande d'ores et déjà la mise en œuvre de VAE pour les contractuels munis du seul M1 ou même d'une licence en activité actuellement dans les services d'orientation de l'académie de Poitiers afin qu'ils puissent poursuivre leur parcours vers la titularisation.

Enfin après des années de galère, les personnels accompagnant les élèves en situation de handicap pensaient que l'accès au nouveau contrat AESH en CDI les aiderait à sortir de la misère et de la précarité. Mais deux ans après, le compte n'y est pas : être salarié AESH, aujourd'hui, dans l'Éducation nationale, c'est être pauvre (90 % d'entre eux gagnent moins de 700 € par mois). Le recrutement en contrats aidés doit cesser, les élèves et leur famille doivent pouvoir garder la même personne pendant toute leur scolarité sans avoir à en changer suite à la fin d'un contrat en cours d'année.

Pour conclure n'oublions pas une autre priorité qui semble être passée par pertes et profits alors qu'elle reste pleinement d'actualité et ne peut pas être délaissée : la laïcité, la défense des valeurs républicaines. Après les événements de janvier, d'importantes ressources ont été mobilisées pour former les personnels, sensibiliser les élèves et les familles. Il ne faudrait pas que le soufflé retombe comme certaines suppressions ou reports de formations peuvent le faire craindre, et l'externalisation via la Réserve citoyenne ne nous semble pas une réponse adaptée aux enjeux.